

Prix de l'électricité

Les nostalgiques de l'Arenh à l'offensive !

Il n'y a finalement pas que la Commission européenne qui en veut au modèle économique d'EDF !

Depuis l'annonce de l'accord entre EDF et l'État sur les prix de l'électricité, les nostalgiques de l'Arenh (dispositif prenant fin dans 2 ans), sont à l'offensive et réclament que les activités de producteur et de fournisseur d'EDF soient strictement séparées, en clair le retour d'Hercule !

Vouloir affaiblir EDF, unique fournisseur et producteur d'électricité nucléaire en l'obligeant à vendre à perte, ne développe pas la concurrence, et ne fait pas baisser les prix de l'énergie. Les augmentations de prix limitées par le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement en sont la preuve flagrante !

Pourquoi vouloir déterrer le projet Hercule ?

Le nouveau modèle de fixation des prix proposé récemment par EDF, et approuvé par le gouvernement après de longs mois de tractation, ne plait guère aux alternatifs.

Il signe, en effet, la fin de l'Arenh prévue en décembre 2025 qui fait vendre à perte ¼ de la production nucléaire de l'entreprise **pour financer ses propres concurrents**.

L'autre sujet est la pérennité du TRVe en réponse à la volatilité du marché. Le nouveau modèle proposé conserve le principe du TRVe et le voit même s'élargir aux professionnels.

La crise des prix de l'énergie, à ce titre, a été porteuse de leçons puisque plus de deux tiers de Français n'ont pas été naïfs et sont restés, voire revenus au tarif réglementé de vente de l'électricité, qui est fixé par les pouvoirs publics.

Une preuve de l'attachement des Français à l'entreprise historique d'électricité en France, synonyme de Service public !

Sur les TRVe, les concurrents d'EDF ont probablement regretté la décision du Conseil d'État qui a préservé le « tarif bleu », jugeant l'électricité « non substituable » et « de première nécessité ».

FO Énergie, de son côté, ne peut que se satisfaire que les pouvoirs publics aient enfin privilégié l'intérêt général au profit des concurrents d'EDF...

Que craignent les alternatifs ?

Le risque, pour eux, serait-il de voir EDF se redresser financièrement ? Qu'ils se rassurent, l'entreprise a encore vocation à assumer ses missions de service public via une nouvelle régulation afin de protéger les consommateurs.

Elle devra de plus assumer une bonne partie de la transition énergétique du pays en développant de nouveaux moyens de production qu'aucun concurrent n'a construit depuis la loi NOME devant pourtant les y inciter... Ainsi, ses coûts et sa trajectoire d'investissement vont nécessairement augmenter.

Il n'est donc plus temps d'affaiblir EDF en voulant, à nouveau, le découper.

FO Énergie continuera à défendre le modèle intégré d'EDF qui assure depuis 1946 les missions de service public qui lui sont confiées, mais également des tarifs de l'électricité qui n'ont pas vocation à faire du business et des bénéfices en faveur d'acteurs privés !

